Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 21 Rajab 1443
22 Février 2022

N° 22

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **374**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **375**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **379**
Homologation de résolutions **379**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **380**
Avis aux créanciers..... **384**
Convocations
Sociétés anonymes **385**
Divers
Avis au public..... **388**
Rectificatifs **388**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation de l'augmentation de capital

BIAT CONSULTING

Société anonyme

Capital social : 1 000 000 dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - 1000 - Tunis

Identifiant Unique : 1344143G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/10/2021, enregistré à la recette des finances, Habib Thameur, Tunis en date du 8/11/2021 sous le n°21702773, Quittance n° M49602, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de cinq cent mille (500 000) Dinars par l'émission de cinquante mille (50 000) actions nouvelles de dix (10) Dinars de nominal chacune, pour le porter de cinq cent mille (500 000) Dinars à un Million (1000 000) de Dinars.

Aux termes d'un acte reçu par Madame le Receveur à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés, Premier Bureau - Tunis, le 28/12/2021, il a été déclaré que cinquante Mille (50 000) actions représentatives de l'augmentation de capital ont toutes été souscrites et totalement libérées en numéraire.

En conséquence de ladite augmentation de capital, l'article six (6) des statuts, relatif au capital social est modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à la somme d'un Million (1 000 000) de Dinars, divisé en cent Mille (100000) actions nominatives de dix (10) Dinars chacune, totalement libérées à la souscription».

Dépôt légal :

Il a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 30/12/2021 sous le récépissé de dépôt n°2021120230, deux exemplaires de chacun des documents suivants :

- Procès-verbal du Conseil d'Administration du 13/9/2021, enregistré à la recette des finances, Habib Thameur, Tunis, en date du 21/10/2021, sous le n°21802605, Quittance n°M46936

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/10/2021, enregistré à la recette des Finances, Habib Thameur, Tunis, en date du 8/11/2021 sous le n°21702773, Quittance n°M49602

- Déclaration de Souscription et de Versement en date du 28/12/2021, enregistrée le même jour à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés, Premier Bureau - Tunis, sous le n°21808401, Quittance n°10808

- Liste des Souscripteurs enregistrée le 28/12/2021 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, Premier Bureau - Tunis, sous le n°21808399, Quittance n°10806.

2022T00181SANB2

Société «LES GRANDS SILOS DU CAP BON «GSCB»

Société anonyme

Siège social : Zone Industrielle, Soliman - 8020

Identifiant Unique au RNE : 1305290 A

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5/7/2021, enregistré à la Recette des Finances de Soliman le 17/11/2021 sous le n°21502544, Quittance n°M042440; il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société;

- La désignation de Monsieur Abdelhamid Omrane, demeurant à Cité EL FAWZ - les Jardins d'El Menzeh 2 - 2094 Ariana, en qualité de liquidateur

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises à Nabeul le 24/12/2021 sous le n°2022574.

2022R00381SANB2

«MIDDLE EAST BROADCASTING NETWORKS INC»

Bureau de Liaison en Tunisie

Siège social : Bureau N°33, 3ème étage - Immeuble Le Montplaisir, Avenue Kheireddine Becha, 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1463230S

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 23/5/2019, sous En°19803187 Qn°4038

- La dénomination du Bureau en Tunisie est MIDDLE EAST BROADCASTING NETWORKS INC

Un exemplaire de l'acte a été déposé et publié auprès du Registre National des Entreprises le 11/6/2021 sous Bulletin n°119 et annonce n°202143583.

2022400378SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE WECALL SARL

Immeuble Tour des Bureaux B.217 Centre Urbain Nord - Tunis

Capital : 3000 dinars

IU : 1543259/C

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 31/8/2020 enregistré le 11/9/2020 à la recette des Finances La Charguia Tunis sous le n°20706316, quittance n°M094910 et déposé auprès du Registre National des Entreprises le 30/11/2020, sous le n°1543259/C, il a été décidé la dissolution anticipée de la société WECALL SARL et la nomination de Mr Ahmed Sami Cheffi en qualité de liquidateur.

2022R00370SRLB2

A4CONTENT

Société à responsabilité limitée

Capital social : 16.000 DT

10 Avenue Slimen Ben Slimen DIAR el ONS BLOC J APP J5D 2092 El Manar II - Tunis

Identifiant Unique : 0994611 Y

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 Juin 2021 enregistré à la recette des finances, Manzeh 9, Tunis le 29/7/2021 sous n°Q56623 En°21635 dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises et publié sous le numéro : 2021113965 en date du 3/12/2021.

L'assemblée générale des associés a décidé de :

- Accepter la démission de Monsieur Mohamed Mehdi Khemiri et Monsieur Mohamed Ali Elloumi de la gérance de la société;

- Nommer Monsieur Ahmed Rafik Zogglami et Monsieur Helmi Mgannem en tant que cogérants de la société ;

- Changer la dénomination sociale de la société en tant que «RED PEPPER » ;

- Changer le siège social à l'adresse suivante «Clinique ophtalmologique du Lac CMA, les Berges du Lac 1053 Tunis».

2022R00387SRLB2

Liquidation d'une société et désignation du lieu de notification

Société «Safir International» - Sarl

Siège : Immeuble Mériam Bureau n°203 - 2ème étage- Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse

Identifiant Unique : 1432660R

Suivant PV en date du 13/12/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 29/12/2021, sous le n°21804108 Quittance M004530, il a été décidé de proroger le délai de liquidation étant précisé que le seul lieu de notification de la société est à l'adresse suivante Immeuble Mériam Bureau n°203 2ème étage - Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse, et que toute notification de la société dans un lieu autre que celui choisi est considérée comme nulle et non avenue et ne prend pas suite, et la société ne supporte pas les conséquences de la notification autre que le lieu choisi.

2022S00197SRLB2

Liquidation d'une société et désignation du lieu de notification

Société «GOLDEN» - Sarl

Siège : Immeuble Mériam Bureau n°203 - 2ème étage - Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse

Identifiant Unique : 1199811G

Suivant PV en date du 14/12/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 29/12/2021, sous le n°21804106 Quittance M004528, il a été décidé de proroger le délai de liquidation étant précisé que le seul lieu de notification de la société est à l'adresse suivante : Immeuble Mériam Bureau n°203 2ème étage - Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse, et que toute notification de la société dans un lieu autre que celui choisi est considérée comme nulle et non avenue et ne prend pas suite, et la société ne supporte pas les conséquences de la notification autre que le lieu choisi.

2022S00198SRLB2

Liquidation d'une société et désignation du lieu de notification

Société «Afrique de Commerce et Agriculture» - Sarl

Siège : Immeuble Mériam Bureau n°203 - 2ème étage - Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse

Identifiant Unique : 355151 R

Suivant PV en date du 14/12/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 29/12/2021, sous le n°21804105 Quittance M004527, il a été décidé de proroger le délai de liquidation étant précisé que le seul lieu de notification de la société est à l'adresse suivante : Immeuble Mériarn Bureau n°203 2ème étage - Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse, et que toute notification de la société dans un lieu autre que celui choisi est considérée comme nulle et non avenue et ne prend pas suite, et la société ne supporte pas les conséquences de la notification autre que le lieu choisi.

2022S00199SRLB2

Tunisie Roulements

SARL

6, rue Chedly Kallela Tunis

Identifiant unique : 0031388 G

En vertu du PV de l'assemblée générale du 10 novembre 2021 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 25 novembre 2021 sous le n°21704987 reçu n°M073547 et dont une copie a été déposée au centre du registre national des entreprises le 27 décembre 2021 sous le n°2021119473 a été décidé ce qui suit :

1- Donner à la gérante les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société et agir en son nom en toutes circonstances et l'autoriser à obtenir un crédit des institutions financières et par conséquence faire toute constitution d'hypothèque sur les biens immobiliers et le nantissement d'un fonds de commerce.

2- Renouveler le mandat de Mme Mariem Fayech en tant que gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée indéterminée à partir de ce jour.

2022400363SRLB2

GLOBAL VIEW INVEST - SARL

Société à responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 8.900 Euros

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 0885327P

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/6/2021 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène le 15/11/2021 sous Qn°M068569 Enrg n°21506433

- Les associés ont décidé de réduire le capital social. Le capital est 8.900 Euros.

Dont un exemplaire du P.V et du Rapport ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0885327P et sous dossier n°20228611 le 8/2/2022.

2022400368SRLB2

LUXURY HOTELS INTERNATIONAL OF TUNISIA SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 100.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 1589546E

Suivant (1) une Consultation Ecrite et Suivant (2) deux Bulletins de Vote du 12/1/2022 enregistrés à la recette des finances Cité Mahrajène - Tunis le 31/1/2022 sous Qn°M008976 Enrg n°22800535 & sous Qn°M008968 Enrg n°22800534 & sous Qn°M008980 Enrg n°22800536.

Les associés ont décidé de déléguer au profit de Mr. Mustafa Itani les pouvoirs d'agir seul en son nom et au nom de la société pour émettre, signer et remettre toutes les factures.

Dont un exemplaire des P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1589546E et sous dossier n°20228619 le 8/2/2022.

2022400369SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Acil Masmoudi avocat enregistré à la recette des finances de l'Ariana rue du Paradis le

11/02/2022 quittance M018460 enreg. 22201110. La société Art Antique SARL titulaire de l'identifiant unique n°0889418J et demeurant à sont siège social au 48 ave. Fattouma Bourguiba Sidi Fraj la Soukra a cédé, à la société SOMCOT titulaire de l'identifiant unique n° 0418104Z demeurant à son siège social au n°88 ave. 18 janvier Sfax, la totalité du F.C. avec ses éléments corporels et incorporels situé au n°48 Ave. Fattouma Bourguiba Sidi Fraj la Soukra exploité pour tout commerce à par les exclusions contractuelles, immatriculé au RNE ci-dessus.

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Masmoudi Med. Acil au 15 av. Slimen Ben Slimen Manar II Tunis 20 jours après sa publication au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée aux journaux suivant Le Quotidien et Echourouk du 16/02/2022.

2022T00179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 8/02/2022 et enregistré à la recette des finances de Beb Souika Tunis le 14 Février 2022 (Quittance numéro M10207 enregistrement numéro 22200359) Madame Monia Beldiyaf a vendu la totalité du fonds de commerce à la Société YAB MEDICAL son gérant Monsieur Mohamed Amine Hammami exploité «Tous Commerce» sis 102 Bis Avenue Hédi Saidi Beb Saadoune Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au bureau de maître Mahmoud Ben Salah Hammami Avocat, sis 08 Rue Irak Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté du 16/02/2022.

2022T00180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Radhouane Ayari Avocat auprès de la cour d'appel enregistré à la recette des finances de Dar Chaaben el Fehri en date du 01/02/2022 Quittance n° M005463 Dame Amira Mejdoub a vendu au Sieur Abdelaziz Besili la totalité du fonds de commerce exploité en tout commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben el Fehri ayant l'identifiant unique 16666226G auprès du registre national des entreprises y compris ses éléments corporels et incorporels les oppositions seront admises au cabinet de l'Avocat rédacteur Maître Radhouane Ayari sis au 3 rue de Tazarka Nabeul vingt jours (20) à partir de la date de la parution du présent au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est déjà publié en date du 5/02/2022 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2022T00183FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/01/2022 enregistré à la recette des finances de Medjez El Bab en date du 17/01/2022 sous le n°22200165 quittance n°M001226 Mr Abdallah Ben Belgacem Jebali vend le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mrs Ali Ben Ahmed Hemdaoui et Said Ben Amor Kharchoufi exploité dans le local situé au n°111 rue 9 Avril Testour - Béja exploité pour vente fruits secs.

Les oppositions doivent être adressées chez Maître Azza Dridi avocate son bureau au Colisée Chahed dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal Echourouk du 17/02/2022.

2022T00188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente soussigné privé en date du 27/01/2022 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 9/02/2022 quittance MO14096 enregistrement n°22200686 publié au journal El Chourouk en date du 13 février 2022 Mr Sahbi B Echrif B Ahmed Lakhder Bouazzi titulaire de la CIN 02731570 a vendu à Mr Abdallah B Ahmed Lakhder B Elhej Belguesmi titulaire de la CIN 02620915 la totalité du fonds de commerce n°A13117432009 exploité comme Boulangerie sise à la Rue 18 Janvier Kasserine nord 1200.

Toutes les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT auprès du local de fonds de commerce sise à la Rue 18 Janvier Kasserine nord 1200.

2022T00189FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj le 02/02/2022 quittance n°M009414 Mr Khmaies Kraiem a vendu à Mr Romdhane Ghanmi demeurant à rue 3365 n°5 SAIDA Tunis les éléments incorporels du fonds de commerce sis à l'Avenue des martyrs n°62 cité Tanborino Mourouj 3 Ben Arous exploité dans toutes les activités commerciales.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée le 10/02/2022 aux deux quotidiens à savoir Echourouk et Le Quotidien.

2022R00376FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé légalisé 28/01/2022 et enregistré à Ezzahra le 02/2/2022 sous le n°22200247 quittance n°MO07073 Madame AMIRA ABIDI domiciliée à 16 rue Abou el Atehia Hammam-chat vend à la Société "OPTIKIDZ LUNETTES" siège social 2 avenue de la Liberté Menzah 5 Ariana un fonds de commerce «habillement» exploité au magasin n°45 avenue Habib Bourguiba Ezzahra.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du rédacteur du contrat Maître Allani Mohamed Foued à son cabinet sis à Hammam-lif, 148 Avenue de la République et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

Cet avis est paru au journal "Achourouk" sous le n°11115 et au journal "Le Quotidien" sous le n°6416 le 10/02/2022.

2022R00382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 9/02/2022, à la recette des finances Ariana le 16/02/2022, sous le n° 22200827 quittance n°020596 Sté Ben Taleb pièce auto son gérant Mr Mohamed Ben Sadok Ben Ali Ben Taleb a vendu à Mr Anis Ben Chadli Ben Ahmed Ben Haj Salem la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis aux deux locaux 40 avenue Ibn Khouldoun Ariana exploité entant que vente pièces de rechange.

Toutes oppositions doivent être signifiées entre les mains de l'acheteur à son adresse sis 2 rue Tanja cité Chaker Mégrine Ben Arous dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Un avis similaire a été inséré aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 19/02/2022.

2022R00388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à Sousse le 14/2/2022 enregistré à la recette des finances Trocadéro le 14/02/2022 n°22200350 quittance n°006694 madame Nawel Zarad titulaire de la carte d'identité n°06861197 a vendu à madame Naiima Gadour titulaire de la carte d'identité n°08432276 un fonds de commerce situé à Rue Ahmed Tawefik Madani Kzama Garbia Jawhera Sousse moyennant la somme de 100.000.000 toute contestation doit être adressée au vendeur 3 rue Hassen Ben Saiid Kezama Garbia Sousse. Cet avis est publié aux journaux " Achourouk et le Quotidien" du 17/2/2022.

2022S00195FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré le 8/02/2022 à la Recette des Finances Cité Erriadh Sousse quittance n°M008710 Enregistrement n°22200312, Mr Nabil Hnazli, CIN n°05597335, cède à titre de désistement à la société "Tout pour Informatique (TIK)" représentée par son gérant la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux à la dite société sis à Rue Hateb Ibnou Badaa Cité Erriadh Sousse, activité tous de Commerces. Cette annonce est publiée au journal quotidien «Echourouk». Les oppositions seront adressées à l'Etude Maître Troudi Mohamed Habib, CIN n°02039226, Rue Ibn Jazzar, Immeuble les Arcades, 1er étage, n°8, Sousse.

2022S00196FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé ; enregistré à la recette des finances de Sousse Riadh sous le n°22200294, n° de quittance M008037, Mr Mohamed Baba Ben Jomaa CIN 06769237 résident Ouardanine Sousse a vendu à Maher Riahi CIN 11865804 résident Kairouane la totalité d'un fonds de commerce activité commerciale situé Hay Erriadh Sousse.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 18/2/2022.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au JORT.

2022S00200FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé en date de 25/11/2021 enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax en date du 11/01/2022 sous la quittance n°M003951 et enregistrement n°22200103 la Société GROUPE MONDIALE DE TECHNOLOGIE GMT, identifiant unique n°1402737E situé à route de Gremda Klm 2.5 Sfax 3042 Sfax Sud a vendu à la société GMT Proxi identifiant unique n°1744474A situé à route de Gremda Klm 4 Avenue Ibn Sina villa n°34 Sfax 3062 Sfax Sud la totalité d'un fonds de commerce destiné à la vente de matériels divers en détails sises à route de Gremda klm 7.5 Sfax.

L'acquéreur a élu domicilie au bureau du vendeur cité ci-dessus, ou les éventuels créanciers pourront déposer leurs oppositions au payement du prix dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.RT.

Cette annonce a été publiée dans le journal la Presse, mardi le 9 février 2022, page numéro 12.

2022X00216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Bolbeba Maamri en date du 01/12/2021 enregistré à la recette des finances de Sakiet Eddaier Sfax en date du 23/12/2021 sous la quittance n°M054136 et enregistrement n°21201956, la Société GROUPE MONDIALE DE TECHNOLOGIE GMT, identifiant unique n°1402737E situé à route de Gremda Klm 2.5 Sfax 3042 Sfax Sud a vendu à la société GMT Proxi identifiant unique n°1744474A situé à route de Gremda Klm 4 Avenue Ibn Sina villa n°34 Sfax 3062 Sfax Sud la totalité d'un fonds de commerce destiné à la vente de matériels divers en détails sises à route de Mahdia klm 8 Sfax.

L'acquéreur a élu domicile au bureau du vendeur cité ci-dessus, ou les éventuels créanciers pourront déposer leurs oppositions au payement du prix dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal la presse, le mardi du 9 février 2022, page numéro 12.

2022X00217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Bolbeba Maamri en date du 01/12/2021 enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax en date du 11/01/2022 sous la quittance n°M003954 et enregistrement n°22200104, la Société GROUPE MONDIALE DE TECHNOLOGIE GMT, identifiant unique n°1402737E situé à route de Gremda Klm 2.5 Sfax 3042 Sfax Sud a vendu à la société GMT Proxi identifiant unique n°1744474A situé à route de Gremda Klm 4 Avenue Ibn Sina villa n°34 Sfax 3062 Sfax Sud la totalité d'un fonds de commerce destiné à la vente de matériels divers en détails sises à route de Gremda klm 12 Sfax.

L'acquéreur a élu domicile au bureau du vendeur cité ci-dessus, ou les éventuels créanciers pourront déposer leurs oppositions au payement du prix dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.RT.

Cette annonce a été publiée dans le journal la Presse, mardi le 9 février 2022, page numéro 12.

2022X00218FCCC2

Un don d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don en date du 8/6/2021 enregistré à la recette des finances de Ksar Saiid le 14/9/2021 quittance n°M041083 Mr Abdessatar Ben Abdallah Labidi titulaire de la CIN 00663502 délivrée le 4/12/2007; a fait don d'un fonds de commerce destiné pour tout type de commerce sis à cité el Entilaka route de Bizerte Km4 à sa fille Marwa Bent Abdessatar Ben Abdallah Labidi titulaire de la CIN 07415140 délivrée le 9/3/2013.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de la talentueuse à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 19 Février 2022.

2022400362FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tozeur le 16/3/2021 sous le numéro d'enregistrement 21200607 quittance M008529 Souhayb Chebleoui vend et cède à Ahmed Rjeb tout le fonds de commerce situé à cité Sadrabaal Tozeur avec tout ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès de Mr Souhayb Chebleoui à cité Sadrabaal à Tozeur dans un délai de 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 17/2/2022 sous la référence FC22/02037.

2022400364FCCC2

Donation d'une part d'un fonds de commerce

En vertu, d'un acte notarié établi le 11 janvier 2022, M. Marouen Ben Hedi Ben Sadok Chadi, en sa qualité de propriétaire, a cédé au titre de donation la moitié indivise du fonds de commerce inscrit au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°1412603W exploité en l'activité de commerce et la vente des téléphones portables et accessoires dans le local situé au n°7 Rue Hamza Ibn Abdelmottaleb Petite Ariana, Ariana Nord et ce, à son épouse Mme. Houda bent Mohamed Ben Ahmed Jbali.

Il a été publié un résumé de cette annonce aux journaux La Presse et Essahafa en date du 25/01/2022.

Toute opposition doit être soumise entre les mains du donataire à l'adresse du fonds de commerce sise au n°7 Rue Hamza Ibn Abdelmottaleb Petite Ariana, Ariana Nord.

2022400365FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P égalisé le 31/3/2021 enregistré à la recette des finances de Tarek Ibn Zied Bizerte le 22/9/2021 sous le n°21203554 Quittance n°M054817, Mme Hayet Ben Abdelkader Ryehi épouse Mongi Ryehi titulaire de carte d'identité nationale n°08396859 sis cité Tahrir Manzel Abderahmen Bizerte a vendu à Mme Sonia Ben Mohamed Tlili Dhibi épouse Hédi Rzigui titulaire de carte d'identité nationale n°09958134 tout le fonds de commerce sis à Hafer Mhor Bizerte sud Bizerte en commerce produit divers.

Les oppositions doivent être présentées dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT et ce entre les mains de Mme Sonia Ben Mohamed Tlili Dhibi épouse Hedi Rzigui sis cité sourour Gafsa avenue Bourguiba Bizerte. Cet avis est paru aux journaux "Le Quotidien et Echourouk "le 11/02/2022.

2022400376FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Sbiba le 14/02/2022 quittance n°M004597 sous le n°22300280 Mr Walid Ben Ahmed Ben Ali Khalfi a loué le fonds de commerce sis avenue 14 janvier Sbiba Gasrine et dont l'activité est commerce de viande et des produits dérivés à Mme Malek bent Moncef ben Abdallah Hosni.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux Achorouk et le Quotidien le 16/02/2022.

2022R00366FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré le 27/01/2022 à la Recette des Finances Ajim Jerba, quittance n°M002602, enregistrement n°22300053, Walid Ben Hariz a loué à Saleh Hamdi, les deux demeurant au 4ème arrondissement Ajim Jerba Médenine, la totalité du fonds de commerce sis à rue Farhat Hached Ajim Jerba exploité comme une buvette pour une année renouvelable et ce du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 3/02/2022.

2022R00371FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5/11/2021, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 26/11/2021 sous le n°21303914, quittance n°M066454, Mrs karim Arbi demeurant au 50 cité Assafir kodia Bizerte a loué à La société "Solomon Développement" demeurant à Louata délégation Bizerte Sud, Gouvernorat de Bizerte, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Amir Abedelkader Bhira Bizerte, destiné au service informatique.

Cet avis de vente a été publié aux journaux «Alchourouk» et «le Quotidien» le samedi 8/01/2022.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains du locataire, Mr Karim Arbi demeurant au50 cité Assafir kodia Bizerte dans les vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

2022R00372FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5/11/2021, enregistré à la recette des finances De Bizerte le 26/11/2021 sous le n°21303915, quittance n°M066456, Mr Karim Arbi demeurant à 50 cité Assafir kodia Bizerte a loué à la société "Solomon Développement" demeurant à Louata - délégation Bizerte Sud, Gouvernorat de Bizerte la totalité du fonds de commerce sis à Rue Fadhel Ben Achour 13 El Mada Bizerte, destiné au service informatique.

Cet avis de vente a été publié aux journaux «Alchourouk» et «le Quotidien» le samedi 8/01/2022.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains du locataire, Mrs Karim Arbi demeurant à 50 cité Assafir kodia Bizerte dans les vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022R00373FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 31/8/2020 enregistré à la recette des finances El Hencha le 21-10-2020 quittance n°M018905 sous le n°1018905 Mr Majdi Ghribi (CIN : 08797532) a loué à Mr Amin Agrebi (CIN : N°08829044) la totalité de son fonds de commerce exploité au café El Akoisse Graba Sfax.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains du locataire sujet de contrat au lieu de l'exploitation du fonds de commerce dans un délai du 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Le Présent avis a été publié au journal "Le Quotidien" en date du 17/2/2022.

2022X00215FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location du fonds de commerce rédigé le 19/01/2022 enregistré à la recette des finances le 01/02/2022 sous n°22300308, quittance n°8466, la société joliesse négoce, sis au Palmarium n°101 et 102 Tunis Beb Bhar, a loué à Mr Assad Hammami, demeurant à rue 409 n°49 ksar Said, élisant domicile au local objet du contrat, le fonds de commerce de vente en détail des chaussures, accessoires et tous les dérivés du cuir, sis à 18 rue Palestine n°2 Tunis à droite de l'entrée principale de l'Immeuble avec tous ses éléments matériaux et moraux à l'exception du nom commerciale et ce pour une durée de location de sept ans renouvelables à compter du 01/02/2022.

Cet extrait a été publié dans les deux journaux Alchourouk et Le Quotidien en date du 11/02/2022.

2022X00219FCCC3

Contrat de Gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 7/02/2022 enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 14/02/2022, sous le n°22300363 quittance n°M010264, Monsieur Moncef Dabboussi titulaire de la CIN n°02595851 a loué en gérance libre à la société R 2 LINE Suarl en cours de constitution représentée par son gérant Monsieur Riadh Barhoumi titulaire de la CIN n°0907227, le fonds situé à 104 Souk Hafsiya Jedid pour une durée d'une année à compter du 01/01/2021 au 31/12/2022.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 19 Février 2022.

2022400370FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Association sportive

Nom de l'association : Union Sportive Boumhel Basatine

Objectifs : Cette association a pour but de former, d'encadrer et d'encourager les jeunes, de développer leurs capacités physiques et techniques, et de les élever au plus haut niveau sportif et moral.

Siège : Municipalité de Boumhel, el Basatine, Rue la Liberté BP 2097

Issam Trabelsi : Président

Riyad Rmih : Vice-président

Sami Belaid : Secrétaire général

Mahdi Azzabi : Trésorier

Nombre des membres : 13 Membres

Spécialité : Boule Pétanque.

2022R00374APSF1

Avis

Conformément au compte rendu d'une réunion tenue le 28 novembre 2021 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Tunis le 14 février 2022 sous le numéro de 22700483, un syndicat a été constitué sous le nom de "Syndicat des résidents de la résidence Adnan 2". M. Mohammed Benhameda a été élu et nommé comme président du syndicat, M. Hussein Laabidi comme secrétaire général et M. Adel Ferchichi comme trésorier.

L'un des objectifs du syndicat est d'assurer le fonctionnement, la propreté et la sécurité de la résidence.

Siège : Résidence Adnan 2, Jayara, Sidi Hassine Tunis.

2022R00379APSF1

Constitution de syndic

Selon le procès-verbal d'une réunion tenue le 01/11/2022, les acquéreurs de la résidence KHAYZOURANE sise au parc du Lac ont décidé de constituer un syndicat; le résultat des élections fut les membres suivants :

- Amin Al-Hamami : Président
- Radhia Sindi : Trésorière
- Wassila Ben Slimane : Membre
- Yasser Masmoudi : Membre

Le procès-verbal de la réunion a été enregistré à la recette des Finances à Al-Buhaira le 21/01-2022 sous le numéro 7559, et le numéro a atteint le 800531.

2022R00380APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement des membres de Syndic

L'assemblée générale du Syndic Essourour, Cité El Béhi Ladgham Borj Louzir à Ariana, s'est tenue le 19 juin 2021 suite au procès-verbal enregistré à la recette des finances Borj Louzir à Ariana en date du 01/11/2021, reçu n° M050533 , Enregistrement n°21803027.

Le comité directeur du Syndic s'est constitué comme suit :

- Kammoun Néjib : Président
- Oudhini Kamel : Secrétaire général
- Jemli zouhaier : Trésorier
- Chargui Moez : Membre
- Derbel Mohamed : Membre
- Rahali Saiid : Membre
- Jallouli Rafik : Membre
- Boubaker Mohamed : Membre.

2022T00184APSF2

Syndicat résidence Nesri

Résidence Nesri Sliman Riadh

Suivant PV de l'assemblée générale du 28/11/2021, enregistré à la recette des finances, Slimane, le 8/02/2022 , le numéro M007060 de l'enregistrement n°00236.

Un changement de responsabilités de membre du Syndicat de la résidence Nesri a été agréé :

Le trésorier : Fakher edine Ben Ahmed au lieu de Mme Souad Hechmi

Le secrétaire Général : Ahmed Bjaoui au lieu de Fekher Edin Ben Ahmed.

2022R00375APSF2

Nomination des membres du comité d'un syndic

Résidence Chourouk

Av. des états Unies Erriadh 5 - 4023 Sousse

Suivant PV en date du 12/9/2021 déposé à la municipalité de Sousse le 15/02/2022, le comité du syndic de la résidence Chourouk se compose de :

Président : Mohsen Trabelsi

Vice-Président et trésorier : Salah Bouzazi

Membres : Hédi Hmidi - Ammar Akrimi - Mohamed Séghaier Rabhi - Ghazi Timoumi.

2022S00193APSF2

Avis

Suite à l'assemblée générale élective du Syndic de la résidence Essaada Appartement 22-23 et 24 du 12 décembre 2021 dont son PV est enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis le 20 janvier 2022 sous le numéro 22800554 et nommé :

- Mr Belgacem Abdellaoui : Président du Syndic

- Mr Omar Boukhris : Trésorier.

2022400367APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication sur enchère publique

Cabinet Maître Wided Touati Langar

Créancier enchérisseur : Monsieur Mustapha Ben Sghayer Salmi, élisant son domicile au cabinet de son avocat, Me Wided Touati Langar, sis à Tunis Résidence Sindbad 2, Bloc B, 1er étage Apt.02 Rue Medhat Pacha, Tunis 1001.

Débiteur saisi : Madame Khadija Bent Monji Ben Ahmed Troudi, résident à Ben Arous 12 angle Rue Tbarka et Rue 2 Mars 1934 gouvernorat de Ben Arous.

Avocat Poursuivant : Maître Wided Touati Langar, avocate à la Cour d'Appel, sis à Tunis Résidence Sindbad 2, Bloc B, 1er étage Apt.02 Rue Medhat Pacha, Tunis 1001.

L'immeuble objet de l'enchère : Sera vendu à l'enchère des parts indivises, de 302 parts/327 relevant du titre foncier n°16520 Ben Arous dénommé "Dar Al Youssfi" Ben Arous 12 angle Rue Tbarka et Rue 2 Mars 1934 gouvernorat de Ben Arous d'une superficie totale de 327 m² et divisée en 327 parts. La propriété objet de l'enchère est une villa sise à Ben Arous 12 angle Rue Tbarka et Rue 2 Mars 1934 gouvernorat de Ben Arous. Elle se compose de deux étages un rez-de-chaussée composé d'un salon, un séjour deux pièces, une cuisine et une salle d'eau, et un atelier, d'une superficie totale de 252 m², et il dispose des escaliers qui ramènent au premier étage et au toit, son entrée principale se fait par la rue 2 Mars 1934 et un premier étage composé d'un salon, un séjour deux pièces communicantes, une cuisine et une salle d'eau, d'une superficie de 96 m².

Mise à prix de l'enchère : le montant de la mise à prix de l'immeuble proposé à la vente à l'enchère est fixé à : Cinq cent cinquante trois mille neuf cent quarante trois dinars 731 millimes (553.943,731 TND) ainsi que les frais et honoraires de l'enchère qui seront taxés le jour de l'audience.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'un avocat, et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant avant la date de l'audience, consigné au moins le 1/3 de la mise à prix susmentionné à la caisse des dépôts et de consignations ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, les personnes non résidentes doivent obtenir les autorisations requises.

Date et lieu de l'enchère : l'enchère aura lieu le jeudi 17 mars 2022 (17/3/2022) à partir de 9 heures du matin, devant la chambre des criées au siège du Tribunal de Première Instance de Ben Arous, GPI Route de Sousse Km 7 Chouchet Radés Ben Arous. Affaire n°06.

Conditions de visite : la visite de l'immeuble peut être effectuée tous les jours aux horaires administratifs Pour plus de détails, veuillez consulter le cahier de charge déposé au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Wided Touati Langar, sis Tunis, à Résidence Sindbad 2, Bloc B, 1er étage Apt.02 Rue Medhat Pacha, Tunis ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous.

2022T00178VEPA1

Avis d'adjudication

1) Créancier saisissant : Samah Jamy son domicile élu le cabinet de l'avocat maître Amor Kilani Megadmini 26 rue bab Souika Tunis

2) Débiteur saisi : Fakhredine Bakar demeurant 48 rue Beyrem Tounsi Khaznadar Bardo

3) L'avocat poursuivant : Maître Amor Kilani Megadmini son cabinet sis 26 rue Bab Souika Tunis

4) Désignation de l'immeuble saisi : 2000 parts indivises appartenant au débiteur dans l'immeuble objet du titre foncier 1619 Ariana constitué de 292945 parts

5) La mise à prix : deux cents soixante neuf mille dinars (269 milles dinars)

6) L'adjudication aura lieu devant le tribunal de première instance de Manouba le 23/3/2022 à partir de huit heures et demi du matin.

7) La visite peut se faire toute la semaine de 9h du matin jusqu'à 18h

8) qui veut participer à l'adjudication doit mandater un avocat et consigner le tiers de la mise à prix soit à la trésorerie soit par un chèque certifié ou une garantie bancaire Tout étranger qui veut participer à l'adjudication doit obtenir une autorisation préalable du gouverneur de Tunis.

2022T00182VEPA1

Vente immobilière à l'enchère publique

Poursuivant : Mohammed Néjib Ammar, domicilié à cité ennour, Gafsa.

Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès de la cour d'appel, demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

Parties saisies : Les héritiers de Ali Ben Ammar domiciliés à cité ennour Gafsa.

Immeuble saisi : Immeuble non immatriculé, sis à cité ennour Gafsa c'est une maison traditionnelle.

Mise à prix : Cent vingt neuf milles cent quatorze dinars (129.114.000 d) selon estimation de l'expert Ridha Sellimi.

Date d'audience : Lundi vingt huit mars deux milles vingt deux (28/3/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Gafsa.

Visite des lieux : La visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2022R00377VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Ben Hmidène Riad

Avocat auprès de la cour de cassation

Tél : 71 425 535

Partie poursuivante : Mr Hédi Ferchichi, élisant domicile chez son avocat maître Ben Hmidene Riadh à rue Essouroure Chouchet Radés Ben Arous.

Partie poursuivie : Mr Ben Soltana Abdeljalil demeurant à Route de l'aéroport Km 7. 5 Sfax.

Avocat saisissant : Maître Ben Hmidèna Riad Avocat auprès de la cour de cassation.

Bien saisi : L'immeuble objet du Titre foncier n°87389 Sfax, situé à Route de l'aéroport Km 7.5 Sfax d'une superficie de 8.770 m² telle que plus amplement détaillée au rapport de l'expert judicaire selon l'ordonnance sur requête du tribunat de première instance de Sfax 2.

Mise à prix : 01.648.000 dinars (01. 648. 000d000) majorés des frais et honoraires d'avocat qui seront taxés par le tribunal.

Date de l'audience : Mercredi le 23/3/2022 à 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2.

Participation aux enchères : Ne peuvent surenchérir que les personnes ayant consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les non résidents doivent présenter en plus une autorisation administrative de l'autorité compétente

Visite des lieux : la visite de l'immeuble peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

2022R00385VEPA1

Vente immobilière avec déduction de 40 %

Maître Abdel Karim May, l'avocat, dont le cabinet est situé à Nahj Muhammad Al-Heliwi n°6, Kairouan, annonce qu'à la demande de la Société «Attamir» des Matériaux Bois et Fer en la personne de son représentant légal, numéro d'immatriculation commerciale B1125591997, dont le siège social à Nahj Al Nahhasin, Kairouan, qu'il a été décidé de vendre la propriété, objet du titre foncier n°51348 / Kairouan, dit «Rashad» situé à Dar Al-Aman, délégation du Nord Kairouan, gouvernorat de Kairouan. La propriété de débiteur Lazhar Al-Hamadi, qui habite rue Tohami, Nogra Kairouan. Elle se compose d'une superficie en rez-de-chaussée de 461 m², avec une véranda avant, une petite cuisine, un abri voiture, un premier et un deuxième salon, et un étage supérieur d'une superficie de 228 m² avec un espace supervisé par une première salle. Et une deuxième salle, et une troisième salle, le prix d'ouverture est fixé après déduction de 40 % (299.160, 000), la vente aura lieu le lundi 14/3/2022 à neuf heures du matin et les heures suivantes à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Kairouan.

Toutes visites seront effectuées chaque jours et pour plus d'information et de renseignement contactez Maître May Abdelkarim Avocat, 6 Rue Mohamed Hliwi Kairouan, il n'est pas possible de participer aux enchères est réservé à ceux qui ont obtenu un tiers du prix d'ouverture par l'intermédiaire d'un avocat.

2022S00201VEPA1

Vente immobilière

NASR BEN AMEUR et Associés

S.A.R.L / M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur

Avocat prés de la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Sami Ben Mohsen Rekik employé résidant Rue Résidence El Oufok 2 Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat près de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Hichem Ben Mohamed Ben Salem Mredea, propriétaire résidant Rue Khaiereddine 50 Moknine n° CIN : 06780380 et ayant élu domicile chez Maître Walid Slama Avocat à Sousse Avenue 3 Août.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble sis à Teboulba cité Soukrine prés du port maritime. Il s'agit d'une parcelle de terrain d'une superficie de 793 m², sur laquelle a été édifié une construction non achevée constituée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage et d'une terrasse adjacente du coté nord et ouvre sur deux façades du coté est rue de l'environnement 20 m menant au centre ville avenue Ibn Khaldoun le tout dans une zone urbaine de type jumelé. L'immeuble est limité au sud Amor Chouaib, à l'est avenue de l'Environnement au Nord Hafedh Ghaddab, à l'ouest route de la plage rue Ibn Khaldoun. Le Rez-de-chaussée dans une grande partie aménagée pour servir comme restaurant non achevé, d'un garage ouvrant sur la route de la plage et du coté ouest une voie de 20 m, et du coté ouest des locaux à usage de commerce et d'une parcelle de terrain de 343 m². Le premier étage est constitué d'un logement constitué d'un salon, salle à manger vue sur mer, d'une cuisine ouvrant sur le coté sud, trois chambres à coucher, d'une salle de bain, d'une chambre à coucher suite avec salle de bain non achevée et il est desservi par des escaliers qui mènent à la terrasse.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à 681500 dinars, suivant expertise réalisée par l'expert Adel Gannouni en date du 22/11/2021 désigné par ordonnance sur requête n°81700 rendue par le président du tribunal de première instance de Monastir.

Date de vente : La vente aura lieu le 23/3/2022 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières, du tribunal de première instance de Monastir.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

2022S00202VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Chedia Kolsi

La partie poursuivante : BH recouvrement, identifiant unique G0788628, domicile élu à l'étude de son avocat maître Kolsi Chedia rue Haffouz Imm INTILAKA ESC A2 5ème étage Sfax, MF : 168970TAP000

La partie saisie : Houssine Garsallah, gérant sis à la rue Med Jamoussi Colysée 2 Sfax et au siège de la société clin d'œil à Mahrès route de Gabès Sfax.

Désignation dé l'immeuble saisi : Tout le titre foncier n°128869 Sfax dénommé Bousaied 6 sis à Mahres gouvernorat de Sfax d'une superficie globale de 19 ares 80 ca partagée en 1980 parts constituée d'une seule parcelle, l'immeuble est composé d'une façade de station d'essence Shell, clôturée avec un toit ordinaire, un sol avec du carrelage et à l'intérieur de la station 7 appareils pour la distribution de fioul et dérivés.

La Station est clôturée de tous les côtés sauf du côté nord qui donne sur la voix publique Sfax Gabès vers Mahres, du côté ouest des plantes forestières et décoratives agrémentent l'espace, sur la façade il y a une pancarte publicitaire, du côté sud, il y a une boutique bâtie récemment d'une surface couverte de 438,975 m².

L'espace de distribution du pétrole est équipée des appareils sus mentionnés, le sol est construit par du ciment armé et sa toiture de panneaux sandwich, l'état général est bon.

Le titre est limité à l'est et au sud par le reste des propriétés la partie saisie, à l'ouest une rue sableuse de 8 m de large au nord par la route de Gabès n°01 (GPI).

Date et lieu de la vente : La Vente aura lieu aux enchères publiques à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 au palais de justice sise à la zone 3 au 4 rue Ahmed Ouloulou Sfax 2 le mercredi 23/3/2022 à partir de 9H du matin.

Pour tout renseignement on peut s'informer au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où le cahier des charges est déposé et au bureau de l'avocate Kolsi Chedia.

La mise à prix du titre foncier est de sept cent soixante neuf milles dinars (769.000.000 D) en plus des frais.

Tout intéressé par la vente doit consigner le tiers du prix en application de l'article 425 cpcc, on peut visiter les lieux tous les jours aux heures ouvrables.

2022X00213VEPA1

Vente aux enchères publiques

Créancier saisissant :

Monsieur Moncef Ben Jomaa Bhar, gérant de société titulaire de la CIN 00126094, demeurant au 22, Rue El Fajr Bellevue Tunis, élisant domicile dans l'étude de l'avocat poursuivant.

Partie saisie : Monsieur Ali Koussai El Almi, domicilié au 17, Rue Abou Zakaria Hafsi attenant à la rue Taha Houssein Montfleury Tunis titulaire de la CIN 05178769.

Avocat poursuivant : Maître Ferid Mrad Avocat à la cour de cassation dont l'étude est sise au centre Ahmed Tlili Tunis.

Objet de la vente : La totalité des parts indivises revenant au débiteur saisi soit 151 .665 parts constituant une partie du rez-de-chaussée de la maison sise à la Rue Abou Zakaria Hafsi n°17 et la Rue Taha Houssein Montfleury objet du titre foncier n°91336 Tunis sachant que le rez-de-chaussée en question est constitué d'une partie destinée à l'habitation contenant un salon et un espace de vie et de dépendances d'une superficie approximative de 95 m².

En outre le rez-de-chaussée contient un local exploité à titre commercial (vente de légumes et fruits) d'une superficie approximative de 20m².

Mise à prix des parts indivises objet de la vente :

Cent quarante deux mille zéro quarante dinars cent cinq millimes 142 040Dt.105 tel que fixé dans le rapport d'expertise établi par l'experte judiciaire Amel Jouini à majorer des différents frais supportés.

Date et lieu de l'adjudication :

Le mardi 29 mars 2022 (29-3-2022) à partir de 9H du matin à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis palais de justice boulevard Bab Bnat Tunis.

Visite des lieux :

Tous les jours de la semaine sur rendez-vous fixé par les occupants.

2022400351VEPA1

Vente aux enchères publiques

Les poursuivants : les sieurs et dames Aicha, Jamila, Zohra, Abdeltif, Mohamed fils de Almi Hasnaoui, ayant élu leur domicile au cabinet de leur avocat Maître Akram Moussa sis au Kram 06 Rue Lagha.

La copropriétaire : Mme Zina Ben Said, aucun domicile ne lui est connu.

L'avocat poursuivant : Maître Akram Moussa Avocat, 06 rue Lagha le Kram.

L'immeuble à vendre : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°57229 Tunis qui consiste en un local à usage d'habitation d'une superficie de 136 m² sis à Rue Yoghorta n°2 Le Kram ouest - Tunis, se composant de 3 chambres à coucher, une salle d'eau, et une cuisine.

Titre exécutoire : Le jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°9602 en date du 7/3/2017.

La mise à prix : est fixée à la somme de 146.000,000 Dinars, plus les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

La visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est permise chaque jour.

L'adjudication : aura lieu le mardi 15/3/2022 à partir de 9H au Tribunal de 1ère instance de Tunis I.

Conditions de participation aux enchères : Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après avoir obtenu l'autorisation du

gouverneur de Tunis, et nul ne peut participer qu'après avoir consigné le tiers du prix cité.

2022400371VEPA1

Vente aux enchères publiques

Pour la 2ème fois après réduction de la mise à prix

Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, en son représentant légal, société anonyme dont le siège social sis à la rue Hédi Nouira n°9 Tunis inscrite au RNE sous le n°001416Q en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Mohamed Ben Khmaies Ben Belgacem Guermezi CIN 04496081 et son épouse Latifa Bent Amar Ben Nasr Dhahri CIN 04507332 demeurant Cité Erriadh 2 Siliana en leur qualité de débiteurs saisis.

Avocat poursuivant : Maître Omar Znaidi avocat à la cour d'appel, cabinet sis à l'avenue Amar Ibn Yasser Menzah VI Ariana, MF : 1364081W/A/P/000.

Immeuble saisi : La totalité de la propriété dénommée «Dar Laabidi» objet du titre foncier n°15903 Siliana d'une superficie de 183 m² divisée en 183 parts sis lotissement Cité Bessetine Siliana consistant en un immeuble sis Cité Erriadh 2 Siliana composé d'un rez-de-chaussée consistant en un appartement indépendant loué au tiers (avec vestibule, salon, trois chambres à coucher, cuisine, jardin entourant l'immeuble, réserve située sous l'escalier dans une surface couverte de 103 m²), d'un 1er étage en construction d'une surface couverte de 145 m², d'un 2ème étage accessible par un escalier extérieur comprenant un appartement à usage d'habitation inachevé (avec salon, deux chambres à coucher, cuisine, cour non couverte) d'une surface couverte de 117 m², et d'un garage donnant sur la rue principale accessible par une entrée indépendante d'une surface couverte de 14 m².

Mise à prix : (après réduction de 40%) cent vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix dinars (120.990,000 DT) outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : mardi 22 mars 2022 à partir de 9 heures du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Siliana sis à l'Avenue de l'Environnement Route Gaafour Siliana.

Visite des lieux : La visite peut se faire pendant les jours et heures ouvrables. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner au moins le tiers de la mise à prix ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent obtenir les autorisations nécessaires.

2022400372VEPA1

Vente aux enchères publiques de parts indivises d'un bien immobilier sur saisie immobilière

Cabinet de Maître Dhaker Magroun

Avocat auprès de la cour de cassation

Matricule fiscal : 797021/F

4 bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère - Tunis 1002

Tél : 71 890 398

Fax : 71 891 602

Portable : 98 267 576

Partie poursuivante : Amen Bank SA représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V - RC n°B176041996 Tunis.

La partie saisie : Sté touristique du cap bon identifiant unique 0009911X ayant son siège social rue Monji Slim Hôtel Ryadh Nabeul 8000.

Avocat poursuivant : Maître Dhaker Magroun avocat auprès de la cour de cassation demeurant au 4 bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère Tunis 1002, matricule fiscal : 797021/F.

L'immeuble objet de la saisie : La totalité des parts indivises de l'ordre 99430 parts sur 103450 sis à Hôtel Ryadh rue de Monji Slim Nabeul.

Mise à prix : la mise à prix a été estimée à dix sept million et quatre vingt cinq mille dinars (17.085.000, 000 D) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 21 mars 2022 (21/3/2022) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis sis à l'avenue bab bnet Tunis.

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2022400377VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'IRAQ n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

Débiteurs saisis : 1- Karim Ben Guirat CIN n°07019445 demeurant au 13 avenue de la République Ben Arous - En sa qualité de débiteur principal hypothéquant et caution solidaire et hypothécaire de la société CARRE COMMUNICATION - SARL RC N° 0248732010.

2- Ramzi Ben Guirat CIN n°07079002 demeurant au 13 avenue de la République Ben Arous-En sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société CARRE COMMUNICATION - SARL RC N° B0248732010 et de Karim Ben Guirat CIN N°07019445.

3- Sonia Ben Guirat CIN n°07045897 demeurant au 13 avenue de la République Ben Arous-En sa qualité

de caution solidaire et hypothécaire de la société CARRE COMMUNICATION - SARL RC n° B0248732010 et de Karim Ben GUIRAT CIN n°07019445.

Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°37262 Ben Arous dénommé «Mahmoud» d'une superficie de 517 m² situé à l'Avenue de la République n°11 Ben Arous, sur lequel est édifié un immeuble composé d'un RDC et 4 étages.

Le RDC comprend une agence bancaire - un logement à usage d'habitation un appartement de 3 chambres salon- cuisine, S.D.B, un local commercial à usage de café dénommé «CAFE B.GUIRAT» le tout d'une superficie couverte de 482m².

Le premier étage est d'une superficie couverte de 425 m² composé de 2 appartements chacun comprend 2 chambres à coucher, salon cuisine et SDB et 2 appartements chacun comprend une chambre, un salon, SDB.

Le deuxième étage est d'une superficie couverte de 425 m² est composé de 3 appartements chacun comprend 2 chambres à coucher, salon, SDB, cuisine et deux appartements composés d'une chambre, un salon, une cuisine.

Le troisième étage est d'une superficie couverte de 425 m² est composé de 2 appartements chacun comprend 2 chambres à coucher, salon, SDB et 2 studios chacun comprend 1 chambre à coucher, salon, cuisine, SDB.

Et le quatrième étage est d'une superficie couverte de 93 m² composé de deux studios composés d'une chambre à coucher, une cuisine et une salle d'eau.

La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.575.300,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : La vente de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous sis à la ville de Ben Arous le jeudi 31 mars 2022 à partir de 9 heures du matin.

Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2022400380VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Monsieur Sarhan Akrimi CIN n°05952536 demeurant au n°23 Rue Ali Zlitni El Manar 2 Tunis et à l'appt B10 3 étage résidence ATLANTICA Ennasr II Ariana et à la résidence le Bon Emplacement app B 16 Ennasr 2 Ariana - En sa qualité de débiteur principal hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité du titre foncier n°62214 Ariana dénommé «Fatma» d'une superficie de 124 m² qui correspond à un appartement situé à l'avenue Hédi Nouira Ennasr II Ariana troisième étage immeuble ATLANTICA appartement n°18 - ainsi que les parts indivises afférentes au titre soit 1000/273 parts indivises et le droit d'usufruit d'une place de parking au sous-sol portant le n°10. Il comprend 3 chambres à coucher, salon, cuisine et 2 salles de bain.

4- La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 208.080, 000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance d'Ariana sis à la cité administrative d'Ariana le lundi 21 mars 2022 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2022400381VEPA1

Avis aux créanciers

Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance de Bizerte, en date de 5 janvier 2022, Mme Ben Sassi Olfa a été nommée liquidateur sur l'héritage de Mme Khira Hajri, et Mme Habiba Mhadhbi a été nommée juge contrôleur.

Tel : 22 513 137 - 26 224 860

2022T00185VEPA2

Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance de Monastir en date de 24 janvier 2022, Mme Ben Sassi Olfa a été nommée liquidateur sur l'héritage de Mr Achour Rhim, et Mr Aymen Mhadhbi a été nommé juge contrôleur.

Tel : 22 513 137 - 26 224 860

2022T00186VEPA2

Avis aux créanciers

Mandat Judiciaire

Suivant ordonnance sur requête émanant de son excellence Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Kairouan sous le n°101864 en date du 9/11/2021, il a été décidé de nommer Maître Ridha Belaid Mandateur Judiciaire pour administrer les terrains agricoles de la succession du défunt Mohamed Taieb Abdellaoui, objet des titres fonciers

47263 Kairouan et 12811 Kairouan. Par ailleurs, toute opposition ou justification d'une dette doit être adressée au Mandateur dans un délai ne dépassant pas un mois à partir de cette publication à son adresse sise à la Rue 1er Janvier 4060 Kalaa Kebira (tél : 98 409 208).

2022S00171VEPA2

Ouverture des procédures de distribution des deniers au tribunal de première instance de Sfax dans l'affaire n°638

Le 14/02/2022, le Juge-commissaire chargé de la distribution des deniers au Tribunal de Première Instance de Sfax a rendu sa décision dans l'affaire n°632 d'ouverture des procédures de distribution des deniers consignés à la caisse des dépôts et consignations sous le numéro M035563 le 25/11/2021, d'un montant de 10.846,157 dinars en vertu de la requête de distribution de deniers déposée par Maître Tahar Ellouze agissant pour le compte de son client Darine Chelly, contre la débitrice Univers Industrie et le reste des créanciers dénoncés dans la réquisition de consignation des deniers.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 468 qui dispose : Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit produire au greffe du tribunal les titres de sa créance dans les trente jours suivant la publication au journal officiel de l'insertion ou la réception de la lettre recommandée à peine de forclusion. Il doit également produire une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Cet avis est inséré en application des articles 466 et 467 du CPCC.

2022X00212VEPA2

Faillite de la société STAM International

Cité Sekma Bizerte

RC : B1975211996

MF : 25852F

En vertu du jugement n°592 du 29/3/2016 du tribunal de première instance de Bizerte, le tribunal a décrété la cessation de paiement de la société en date du 4/6/2013 et la désignation de Mme Rym Zribi juge commissaire et Mr Fethi Said syndic de faillite. Les créanciers sont appelés à déclarer leurs créances avec les justificatifs auprès de syndic de faillite à son bureau sis centre Dorra Bloc B Manar 3 Tunis 2092 (tél 71.888.817) dans un délai de 15 jours à partir de la parution de la présente et 30 jours supplémentaires pour les résidents à l'étranger.

2022400374VEPA2

Faillite de la société VALTOUR

Dernière adresse connue : BP N°12 Corniche Bizerte

RC : B0430162006

MF : 6135 F

En vertu du jugement n°594 du 30/6/2015 du tribunal de première instance de Bizerte, le tribunal a décrété la cessation de paiement de la société en date du 30/12/2013 et la désignation de Mme Imen Mansouri juge commissaire et Mr Fethi Said syndic de faillite. Les créanciers sont appelés à déclarer leurs créances avec les justificatifs auprès de syndic de faillite à son bureau sis centre Dorra Bloc B Manar 3 Tunis 2092 (tél : 71.888.817) dans un délai de 15 jours à partir de la parution de la présente et 30 jours supplémentaires pour les résidents à l'étranger.

2022400375VEPA2

Clôture des procédures de règlement judiciaire

Société Internationale de Promotion et d'Exploitation Touristique

I.U : 188951996

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Tunis numéro 887 du 30/12/2021 qui déclare: la clôture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société internationale de promotion et d'exploitation touristique "SIPET" et lever toutes les interdictions et l'autorisation de mentionner le présent jugement au registre national des entreprises et le publier au journal officiel de la République Tunisienne.

2022400382VEPA2

Appel d'offre pour la cession de l'actif de la société GANDOLFO

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150.000 Dinars

Siège social : 18 Rue, Houcine Bouzaiéne 1001 Tunis

RC de Tunis B153891999

Matricule CNSS : N°234121-60

La Société «GANDOLFO» lance un appel d'offre pour la cession de l'actif composé de machines et matériels divers répartis sur un seul lot visible dans l'usine située à la Mornaguia k 17 prolongement H Bourguiba 1101. Tout intéressé peut retirer le cahier des charges auprès du bureau du liquidateur de la société «Espace Tunis Bloc B Bur 4.1 Montplaisir 1002 Tunis», contre le paiement de 50 D Tél : 21 501 000.

2022400383VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société SUNAGRI

Société anonyme

Au capital de 800 000 Dinars

Siège social : 124, Avenue de la Liberté 1002 Tunis Belvédère

IU : 1310976 J

Messieurs les actionnaires de la Société SUNAGRI sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le lundi 28 mars 2022 à 15h au siège social de la société GFCO sise à 11, Rue des Entrepreneurs Z.I Aéroport 2035 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion sur l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4- Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Déclaration des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et par le Président du conseil d'administration.

6- Quitus aux administrateurs et au directeur général.

7- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

8- Nomination d'administrateurs.

9- Nomination du commissaire aux comptes.

10- Pouvoirs pour formalités.

2022R00368SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société AKYES

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 Dinars

Siège social : Route du Bac - 2040 Radés

IU : 0046135N

Messieurs les actionnaires de la Société AKYES sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui aura lieu le mercredi 23 mars 2022 à 9h30 au siège social de la société sise à la Z.I. route du Bac - 2040 Radés, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4/ Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5/ Déclaration des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et par le Président du conseil d'administration.

6/ Quitus aux membres du conseil d'administration.

7/ Affectation du résultat de l'exercice 2021.

8/ Jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

9/ Nomination d'administrateurs.

10/ Nomination du commissaire aux comptes.

11/ pouvoirs pour formalités.

2022R00369SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA

Société anonyme

Au capital de 59 000 000 Dinars

Siège social : Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh

Identifiant unique : 002493 V

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscuiterie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh, le 15 mars 2022 à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 et approbation des conventions,

- Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2021,

- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2021,

- Affectation du résultat de l'exercice 2021,

- Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur

- Pouvoirs en vue des formalités juridiques.

2022R00378SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 D

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel-Bourguiba

BP 23-24 /7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie "ELFOULADH" au capital social de 53339520 Dinars sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le jeudi 17 mars 2022 à11h à Tunis Grand Hôtel - Menzah 7 et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la continuation de l'activité de l'Entreprise conformément à l'Article 388 du code des Sociétés Commerciales,

- Mise à jour des statuts d'EL FOULADH.

2022R00383SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 D

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel Bourguiba

BP 23-24 / 7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie «ELFOULADH» au capital social de 53 339 520 Dinars sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 17 mars 2022 à 9h :30 à Tunis Grand Hôtel - Menzah 7 et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 et quitus aux Administrateurs,

4- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2020,

5- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, des projets de résolution à soumettre à l'Assemblée ainsi que la liste des Actionnaires sont à la disposition de Messieurs les Actionnaires qui peuvent les consulter à l'usine d'EL FOULADH dès la publication du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et au Centre national du registre des entreprises.

2022R00384SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ACCESS TO E-BUSINESS

Société anonyme

Capital social : 400.000 dinars

Siège social : Rue de la Bourse, Immeuble Horizon,

Cité les Pins, Les Berges du Lac 2

Affiliation CNSS : 225934/21

Identifiant Unique : 0719031 Y

En vertu du procès-verbal de délibération du Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2021, les actionnaires de la société ACCESS TO E-BUSINESS sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le vendredi le 25 mars 2022 à 9H au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale;

2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société et du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3. Lecture des rapports spécial et Général du commissaire aux comptes sur les états financiers et individuels et consolidés et relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020 et affectation du résultat individuel ;

5. Approbation de conventions règlementées, s'il y a lieu ;

6. Quitus à donner aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant exercice 2020 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence ;

8. Acceptation de la démission du Président du Conseil d'Administration Mr. Mohamed Mehdi Khemiri ;

9. Acceptation de la démission du Directeur Général Mr. Mohamed Ali Elloumi et Quitus à donner;

10. Acceptation de la démission du Directeur Général Adjoint Mme. Amira Athimni;

11. Nomination du nouveau Directeur Général et fixation de ses pouvoirs;

12. Pouvoir à donner pour les publicités légales et l'enregistrement du procès-verbal;

13. Annulation de la décision prise par l'assemblée générale ordinaire en date du 20 Août 2021 concernant la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 ;

14. Questions diverses.

2022R00386SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2022

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 de Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 001166 C

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 16 mars 2022 à 9 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2021 ;

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des opérations réglementées y mentionnées;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021;

- Quitus aux Administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021;

- Renouvellement de mandat d'un Administrateur;

- Fixation du montant des jetons de présence.

2022R00389SANB3

Convocation à la réunion de l'AGE

Société Tuniso-italienne d'Email, Céramique et Colorants

EMACER S.A - Colorificio Ceramico

IU : 037020E

S.A capital 2.510.000 dinars

Siège social : 24, Rue Al Kawarismi - St Gobain - 2033 Mégrine

Les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'AGE à 10 heures le 18 mars 2022 bureaux de l'usine ZI Tazarka 8024 ordre du jour 1- Ratification mode et délais de convocation- 2- Emissions d'OCA - 3- Entériner toutes les résolutions de l'AGE du 13/10/2021 relatives à l'augmentation de capital 4- Délégation de pouvoirs au CA. 5- Pouvoirs des formalités 6- Questions diverses.

2022R00392SANB3

COMPAGNIE GENERALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

C.O.G.I.A

Société anonyme

Au capital de 18.400.000 Dinars

Siège social : la Route de Moureddine - Km 3,5 - BP n°82 - 4000 Sousse

M.F / R.N.E : 014056Q

Les actionnaires de la société «Compagnie Générale Des Industries Alimentaires» C.O.G.I.A, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 Mars 2022 à 10 heures du matin au siège de la société et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Agréer le retard pour la tenue de l'assemblée.

2) Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

4) Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

5) Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2020 ;

6) Quitus aux administrateurs

7) Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2022400366SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SKANES PALACE INTERNATIONAL

En liquidation

Société anonyme

Au capital social de 6.195.000 D

M.F : N°38242 T

Messieurs les actionnaires de la Société SKANES PALACE

INTERNATIONAL, société en liquidation sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 15 mars 2022 à 10 heures du matin, au siège de la STB - Rue Hédi Nouira, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de liquidateur.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et affectation des résultats.

4. Renouvellement du mandat du liquidateur.

2022400373SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BTE SICAR

Siège social : Boulevard Mohamed El Béji Caied Essebsi Lot AFH- BC8, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0899875 M

Messieurs les actionnaires de la BTE SICAR sont invités en AGO le mardi 15 mars 2022 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2021

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2021

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021

4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021

7- Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021

8- Formalités et pouvoirs.

2022400384SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Monsieur Abderrahmane Ben Rejeb Ben Fraj Chaabane, né à Chébba le 15/4/1939 et titulaire de la CIN n°01005879 informe le public de la perte du titre de propriété n°03/11208 se rapportant du titre foncier n°16984 Mahdia sis à Chebba Mahdia dont un certificat de perte a été fourni par le poste de police de Chébba du nord sous n°22 du 11/02/2022.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah en date du 18/2/2022.

2022T00187DIVD2

Avis

Mr Lassad Ben Ammar Masaoudi et son épouse Basma Bent Saïd Jewide annoncent que leur titre de propriété d'une parcelle de terre de superficie 219.06 mètres carrés comporte une maison sise à Sfax route de Gremda km 11 elarafet par un acte de vente notarié daté le 12 juin 2011 enregistré à Sfax le 23 novembre 2011, n°M053203 écrit par les notaires Krichen Moez et Elfki Abd Majid et ils désirent se faire une copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2022X00214DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

«CITY BEL SA»

Société anonyme

Capital social : 6.600.000 Dinars

Siège social : La percée Verte - Appartement B6-1- Rue Neptune 1090 - Les Jardins de Carthage - Tunis

Identifiant Unique : 1595762Z

Suite à l'annonce n°2022400272SANB2 parue au Jort n°02 du 5/01/2022

Lire : l'assemblée générale a nommé la BIAT capital Risque et la Caisse des dépôts et Consignation Gestion comme administrateurs pour une durée de trois années.

Et non pas l'assemblée générale a nommé Mme Rym Ben Fadhel, M.Mohamed Mourad Belajouza, la BIAT capital Risque et la Caisse des dépôts et Consignation Gestion comme administrateurs pour une durée de trois années.

Le reste demeure sans changement.

2022400379RECZ9